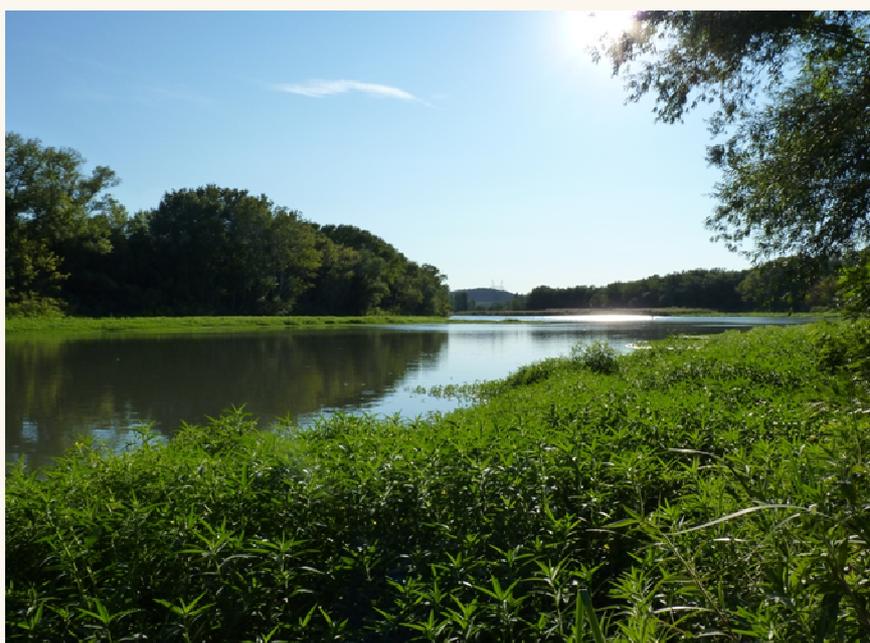
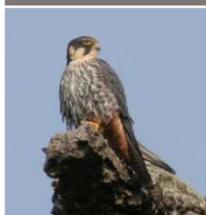


2011

# Fiches Espèces

DOCument d'OBjectifs  
FR 9312006

ZPS « Marais de l'Île Vieille et alentour »



Naturalia Environnement  
AGROPARC  
Rue Lawrence Durrell BP 41 223  
84 911 Avignon Cedex 9  
[www.naturalia-environnement.fr](http://www.naturalia-environnement.fr)





# Sommaire

- **Aigrette garzette**
- **Bihoreau gris**
- **Blongios nain**
- **Bondrée apivore**
- **Circaète Jean-le-blanc**
- **Faucon hobereau**
- **Héron cendré**
- **Héron pourpré**
- **Hirondelle de rivage**
- **Lusciniole à moustaches**
- **Milan noir**
- **Oedicnème criard**
- **Petit gravelot**
- **Pipit rousseline**
- **Rousserole turdoïde**
- **Nette rousse**
- **Sterne pierregarin**
- **Canards plongeurs hivernants**
- **Grand cormoran**

Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Critère Liste rouge France	Catégorie Liste rouge mondiale	Catégorie Liste rouge PACA	Critère Liste rouge PACA
<b>Directive oiseaux</b>					
Aigrette garzette	LC		LC	LC	
Alouette lulu	LC		LC	LC	
Bondrée apivore	LC		LC	LC	
Busard des roseaux	VU	VU (C1)	LC	VU	VU (D1)
Busard Saint-Martin	LC		LC	NA	
Butor blongios, Blongios nain	NT	pr. VU (D1)	LC	EN	EN (C2ai)
Butor étoilé	VU	VU (D1)	LC	EN	EN (D)
Cigogne blanche	LC		LC	VU	EN(D)-1
Circaète Jean-le-Blanc	LC		LC	LC	
Engoulevent d'Europe	LC		LC	LC	
Faucon pèlerin	LC		LC	LC	
Fuligule milouin	LC		LC	NA	
Fuligule nyroca	NA <sup>b</sup>		NT	NA	
Grande Aigrette	NT	VU (D1) -1	LC	VU	VU(D1)
Guifette moustac	NT	pr. VU (C1)	LC	NA	
Guifette noire	VU	VU (B2ac(ii, iii, iv) D1)	LC	NA	
Héron bihoreau, Bihoreau gris	LC		LC	LC	
Héron pourpré	LC		LC	EN	EN(C2aii)
Héron crabier, Crabier chevelu	NT	pr. VU (D1+2)	LC	VU	VU(D1)
Lusciniole à moustaches	NT	pr. VU (B2)	LC	VU	VU(C1)
Martin-pêcheur d'Europe	LC		LC	LC	
Marouette ponctuée	DD		LC	NA	
Milan noir	LC		LC	LC	
Milan royal	VU	VU (C1)	NT	NA	
Pie-grièche écorcheur	LC		LC	LC	
Pipit rousseline	LC		LC	LC	
Sterne pierregarin	LC		LC	VU	VU(C1)
<b>Espèces Migratrices Régulières</b>					
Canard chipeau	LC		LC	VU	VU(D1)
Faucon hobereau	LC		LC	LC	
Fuligule morillon	LC		LC	EN	EN(D)
Grand Cormoran	LC		LC	VU	EN(D)-1
Héron cendré	LC		LC	LC	
Hirondelle de rivage	LC		LC	VU	VU(B2aciii)
Mésange rémiz, Rémiz penduline	EN	EN (D)	LC	RE	
Nette rousse	LC		LC	VU	VU(D1)
Petit-duc scops	LC		LC	LC	
Petit Gravelot	LC		LC	NT	pr. VU (D1)
Rousserolle turdoïde	VU	VU (C1)	LC	VU	VU (C1)
Sarcelle d'été	VU	VU (D1)	LC	NA	

**Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)**

Famille des Ardeïdés

**STATUTS**

Annexe I directive Oiseaux

Annexe II convention de Berne

Espèce protégée en France

Espèce classée comme « à surveiller » dans l'inventaire de la faune menacée en France (livre rouge)

Espèce classée comme « à surveiller » dans l'inventaire de la faune menacée en PACA (livre rouge)

**HABITAT**

L'Aigrette garzette fréquente aussi bien les eaux douces que salées du moment qu'elles soient peu profondes et avec une faible densité de végétation. On la trouve ainsi, à la recherche de nourriture, aussi bien dans les marais naturels, estuaires, bords de rivières, zones inondées, lagunes, que dans des zones plus anthropisées tels que marais de chasse, marais salants, rizières, étangs piscicoles.

L'aigrette se reproduit le plus souvent en colonies mixtes avec d'autres espèces d'ardeïdés (Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*, Héron cendré *Ardea cinerea*, Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* et Crabier chevelu *Ardeola ralloides*), les nids sont installés généralement dans des boisements denses de saules, pins, peupliers, tamaris, soit sur des îlots soit au-dessus de l'eau. Des colonies sont également signalées en roselières ou sur des îlots de salicorne. Les oiseaux pondent alors leurs œufs en avril/mai et l'élevage des oiseaux se poursuit jusqu'au début juillet. Autour de ce site de nidification, l'aigrette a besoin d'un domaine vital de 10 à 15 km de rayon.

**REPARTITION**

L'Aigrette garzette possède une large distribution entre l'Asie, l'Afrique et l'Europe méridionale. En France, elle se rencontre principalement sur les grandes zones humides côtières et à l'intérieur des terres, dans les grandes régions d'étangs et le long du Rhône et de la Garonne. En PACA, elle niche en Camargue, sur le pourtour de l'Etang de Berre et le long des vallées du Rhône et de la Durance. Les nicheurs provençaux restent pour la plupart sur le littoral méditerranéen français ou espagnol en hiver.

**DESCRIPTION ET ECOLOGIE DE L'ESPECE**

Corps élancé et élégant au plumage blanc. Long cou et bec noir très allongé. Longues pattes noires aux doigts jaunes. Lors de la reproduction, 2 ou 3 plumes ornent sa nuque et de fines plumes d'environ 20 cm naissent sur ses épaules, s'étendent sur le dos et retombent de chaque côté de la queue. Les deux sexes sont semblables. Le juvénile ressemble à l'adulte en hiver, avec le bec et les pattes plus ternes ou verdâtres et les doigts gris verdâtre, offrant moins de contrastes.

**SITUATION DE L'ESPECE AU SEIN DE LA ZPS****Historique**

Jusqu'en 1992, plusieurs dizaines de couples se reproduisaient dans un petit bois situé à l'est de l'aérodrome de Pont-Saint-Esprit. Ce bois a disparu à la suite d'une coupe non autorisée par le propriétaire ! Quelques couples se reproduisent actuellement (irrégulièrement) dans la héronnière mixte de l'Île des Cordonniers, sur la commune de Pont-Saint-Esprit (Oliosio, 2001).

**Etat actuel**

En 2010, la reproduction sur l'île des cordonniers est avérée et des indices de reproductions tendraient à prouver la reproduction de l'espèce sur les ripisylves du vieux Rhône, rives droite et gauche sur les communes de Mondragon et Pont Saint Esprit ainsi que sur l'île des faisans.

Les zones d'alimentation de ces individus se trouvent au sein de la ZPS dans le marais de l'Île Vieille, le long du vieux Rhône et dans la réserve de Donzère-Mondragon.

En période de migration de petits groupes sont régulièrement observés, en halte ou en transit au-dessus du site. L'hivernage est régulier mais seulement quelques individus sont observés.

Statut :

Nicheur. Hivernant. Migrateur.

Effectif

Les effectifs totaux nicheurs sont inconnus mais probablement situés entre 30 et 60 couples.

Importance relative de la population

C :  $2\% \geq p > 0\%$ .

Dynamique de la population

Dynamique stable.

Isolement

C : Non-isolée.

Etat de conservation

Bon état de conservation.

Etat de conservation de l'habitat d'espèce

L'habitat de reproduction de l'Aigrette garzette, à savoir les boisements âgés, sont en bon état de conservation sur certains secteurs du site.

Ces habitats sont menacés par les coupes d'arbres, comme il a déjà été le cas dans d'autres secteurs des bords du Rhône.

MESURES DE GESTION FAVORABLES A L'ESPECE

- Conserver des îlots boisés âgés à l'abri des dérangements ;
- Travailler sur des méthodes et des calendriers d'intervention adaptés pour les essartements ;
- Veiller au maintien (amélioration) de la qualité des eaux.

**Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*)**

Famille des Ardéidés

**STATUTS**

Annexe I de la directive Oiseaux  
 Annexe II de la convention de Berne  
 Espèce protégée en France  
 Espèce classée comme « à surveiller » dans l'inventaire de la faune menacée en France (livre rouge)  
 Espèce classée comme « à surveiller » dans l'inventaire de la faune menacée en PACA

**HABITAT**

Il affectionne particulièrement les larges cours d'eau naturels bordés d'une abondante ripisylve dont les arbres lui servent de support pour son nid, au lit encombré d'îlots végétalisés et à proximité de marais d'eau calme pour y chasser. A noter qu'il est parfois noté dans les zones rizicoles, plus précisément dans les plantations lorsque celles-ci sont en eau.

**REPARTITION**

Cosmopolite, le bihoreau occupe toutes les zones tropicales et tempérées, sauf l'Australie (DEL HOYO & al., 1992). En Europe, les pays abritant les populations les plus importantes sont en priorité l'Italie, suivie de la Russie, la Roumanie, la Hongrie et la France (HAGEMEIJER & BLAIR, 1997 ; KUSHLAN & HAFNER, 2000). La Hollande où il niche de manière irrégulière, forment la limite nord de répartition en Europe de l'Ouest (SNOW & PERRINS, 1998). En période internuptiale, les populations européennes traversent le Sahara pour hiverner en Afrique tropicale, voire plus au sud. Celles des Etats-Unis atteignent les Caraïbes et l'Amérique Centrale et les nicheurs asiatiques passent l'hiver au Sud-Est de la Chine, en Indonésie et aux Philippines.

En France, l'espèce se reproduit principalement dans trois grandes zones, à savoir, les régions Midi-Pyrénées et l'Aquitaine, qui à elles seules hébergent 60 % de l'effectif national, le val de Loire et le val d'Allier et la région Rhône-Alpes abritent aussi une part importante de la population nationale. Viennent ensuite le Languedoc-Roussillon, la Bourgogne et la Camargue. Des petites colonies occupent également les marais de l'Ouest (Loire-Atlantique, Vendée et Charente-Maritime), la Brenne, le Jura (Vallée du Doubs), l'Eure-et-Loir et enfin la Somme, qui représente actuellement la limite nord de répartition en France (MARION, 1997).

**DESCRIPTION ET ECOLOGIE DE L'ESPECE**

Héron aux mœurs crépusculaires de taille moyenne au ventre et ailes gris ardoisé, au dos et à la calotte noire. En plumage nuptial, le mâle possède des pattes rouges vif et deux longs brins blancs derrière la tête. Les jeunes de l'année arborent une livrée brune entièrement tachetée de blanc sur le dessus et une poitrine rayée de sombre sur toute sa longueur

**SITUATION DE L'ESPECE AU SEIN DE LA ZPS****Historique**

Une vingtaine de couples se reproduisaient dans la héronnière mixte de l'Île des Cordonniers. Ces oiseaux se nourrissent dans le marais de l'Île Vieille (Olios, 2001).

Des rassemblements d'une cinquantaine d'individus sont observés dans la lône de La Miat, site d'alimentation, à l'issue de la saison de reproduction (Olios, 1996).

**Etat actuel**

En 2010, l'espèce se reproduit toujours sur l'île des cordonniers et des reproductions isolées voir en petites colonies lâches sont probables dans les vieilles ripisylves du vieux Rhône à Mondragon et Pont Saint Esprit ainsi que sur l'île des faisans.

En migration, l'espèce est régulièrement contactée en survol essentiellement.

Statut :

Nicheur. Migrateur.

Effectif

Les effectifs nicheurs sont estimés entre 20 et 100 couples.

Importance relative de la population

C :  $2\% \geq p > 0\%$ .

Dynamique de la population

Dynamique stable.

Isolement

C : Non-isolée

Etat de conservation

Etat de conservation excellent.

Etat de conservation de l'habitat d'espèce

L'habitat de reproduction du Bihoreau gris, à savoir les boisements rivulaires, sont en bon état de conservation sur certains secteurs du site.

Ces habitats sont menacés par les coupes d'arbres, comme il a déjà été le cas dans d'autres secteurs des bords du Rhône.

MESURES DE GESTION FAVORABLES A L'ESPECE

Le maintien d'une certaine tranquillité de l'écosystème « rivière » est un paramètre important pour cette espèce. Les mesures élémentaires en ce qui concerne l'île vieille devront viser à :

- Empêcher toute coupe des vieilles ripisylves le long du vieux Rhône ;
- réduire sensiblement les facteurs de fragmentation des habitats forestiers ;
- d'éviter les sources de dérangement dans les espaces boisés (créations d'accès...) ;
- de limiter les enrochements des berges ;
- de laisser aux rivières des zones d'eau calme envahies de végétation ;
- de maintenir les ripisylves ;
- gérer les zones humides proches.

**Blongios nain (*Ixobrychus minutus*)**

Famille des Ardéidés

**STATUTS**

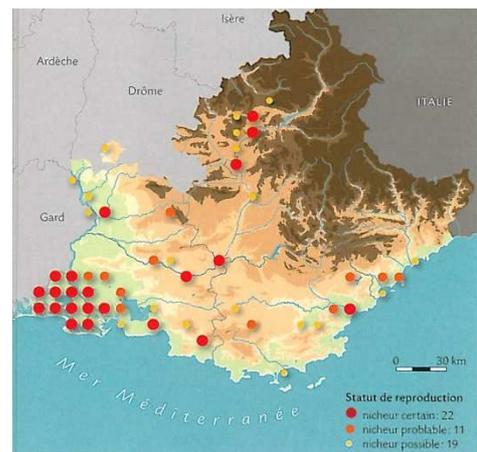
Annexe I de la Directive Oiseaux  
 Annexe II de la convention de Berne  
 Annexe II de la convention de Bonn  
 Espèce protégée en France  
 Espèce classée comme « en danger » dans l'inventaire de la faune menacée en France (liste rouge)  
 Espèce classée comme « en danger » dans l'inventaire de la faune menacée en PACA (liste rouge)

**HABITAT**

Habitant des zones humides de faible altitude, le blongios se rencontre aussi bien dans les grandes roselières aérées mais inondées que dans les canaux envahis de végétation en bordure de rivière ou dans les gravières réaménagées, voire même un simple trou d'eau comme dans la plaine d'Aubagne par exemple.

**REPARTITION**

Plusieurs populations se répartissent entre l'Europe, le Moyen Orient, l'Afrique et l'Australie. En France sa présence est très discontinue puisqu'elle s'étend des départements de la frontière nord au tiers sud du pays en empruntant la vallée du Rhône. En PACA, l'espèce affectionne les canaux et roselières de Camargue et de la vallée de la Durance ainsi plus localement dans le Var, le Vaucluse à la faveur de petites zones humides plus ou moins naturelles.



Source : Flitti et al., 2009

**DESCRIPTION ET ECOLOGIE DE L'ESPECE**

Le plus petit héron d'Europe est un hôte discret des roselières inondées. Le mâle se reconnaît à son dos noir et à ses ailes jaunâtres, une tête grise surmontée d'une calotte noire et des parties inférieures orangé, rayées sur la longueur. Sa petite taille le fait aisément passer inaperçu dans les roseaux. Le blongios est un héron migrateur qui revient dans notre région dans les derniers jours d'avril. Il s'installe sur ces territoires de reproduction et commence à chanter dans la première décade de mai. Les pontes interviennent au mois de juin et c'est dans la première quinzaine de juillet que l'on peut apercevoir les premiers jeunes de l'année hors du nid. L'élevage se poursuit jusqu'en août voire même en septembre et à la fin de ce mois, les oiseaux ont déserté la région.

L'espèce a subi un recul important de ses effectifs européens et nationaux ainsi qu'une contraction de son aire de répartition. En France, le blongios a perdu près de  $\frac{3}{4}$  de ses effectifs entre les années 1970 et 2000 (2000 en 1968 contre 500-800 couples dans les années 2000). Ce constat s'explique non seulement, par la dégradation de ses habitats de reproduction en Europe mais également la répétition d'épisodes de sécheresse sur les quartiers d'hivernage africains.

Les données historiques sur l'espèce sont peu détaillées et ne permettent pas d'analyser l'évolution régionale des effectifs de blongios.

- Effectifs estimés à l'échelle européenne (2004) : 60 000 à 120 000 couples
- Effectifs estimés à l'échelle française (2008) : 500-800 couples
- Effectifs estimés à l'échelle régionale (2008) : 250 couples

#### SITUATION DE L'ESPECE AU SEIN DE LA ZPS

##### **Historique**

A l'Île Vieille, 2 à 3 couples se reproduisent régulièrement dans les secteurs de végétation palustre. Les sites de reproduction se situent essentiellement dans la lône de La Miat (Oliosio, 2001).

##### **Etat actuel**

Aucune observation n'a permis d'actualiser le statut de l'espèce en 2010, l'espèce reste cependant potentielle dans la roselière de la lône de La Miat.

##### **Statut :**

Nicheur. Migrateur.

##### **Effectif**

Si la reproduction de l'espèce est effective, les effectifs ne devraient pas dépasser les 2 à 3 couples de par la capacité d'accueil du site (surfaces de roselière).

##### **Importance relative de la population**

B : 15% ≥ p > 2%.

##### **Dynamique de la population**

Stable.

##### **Isolement**

Non-isolée.

##### **Etat de conservation**

Bon état de conservation.

##### **Etat de conservation de l'habitat d'espèce**

Bon état de conservation.

La lône de La Miat subit de fortes pressions d'assèchement par les exploitations alluvionnaires alentours et de colmatage par l'invasion par la jussie.

#### MESURES DE GESTION FAVORABLES A L'ESPECE

La conservation voire l'amélioration des zones humides abritant encore quelques couples de ce héron est déjà une mesure de préservation. Le maintien des roselières inondées est une priorité pour les couples nicheurs où la non-gestion des niveaux d'eau induit une baisse notable des effectifs reproducteurs.

## Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)

Famille des Accipitridés



### STATUTS

Annexe I directive Oiseaux

Annexe II convention de Berne

Espèce protégée en France

Espèce classée comme « à surveiller » dans l'inventaire de la faune menacée en France (livre rouge)

Espèce classée comme « à surveiller » dans l'inventaire de la faune menacée en PACA (livre rouge)

### HABITAT

En période de reproduction, la Bondrée apivore occupe des terrains ouverts et se nourrit à proximité des boisements où elle construit son nid. Elle fréquente préférentiellement les vieilles futaies entrecoupées de clairières. Elle chasse également dans les campagnes et les friches peu occupées par l'homme. La recherche de couvains d'hyménoptères lui fait préférer les sous-bois clairsemés où la couche herbeuse est peu développée.

### REPARTITION

Sa distribution couvre l'ensemble de l'Europe avec toutefois des effectifs supérieurs en Europe septentrionale. En France, son aire de distribution couvre l'ensemble du pays à l'exception du littoral méditerranéen bien qu'elle soit un nicheur rare (10 000 à 15 000 couples). En Rhône-Alpes, l'effectif est estimé à 1500 couples alors qu'en PACA, il avoisine les 170 couples. En Languedoc-Roussillon, les effectifs sont peu connus mais sont certainement supérieurs à ceux de la région PACA.

### DESCRIPTION ET ECOLOGIE DE L'ESPECE

La bondrée apivore est un rapace de taille moyenne. La couleur du plumage est variable, mais il est principalement brun-roux. La queue présente trois barres espacées et sombres. On peut voir les stries caractéristiques en travers du dessous des ailes, et elles vont du blanc au brun foncé. Les barres horizontales sur les rémiges et les caudales sont un bon critère d'identification de cette espèce. Son régime alimentaire se compose essentiellement de larves d'hyménoptères

### SITUATION DE L'ESPECE AU SEIN DE LA ZPS

#### **Historique**

Nicheur localisé mais en progression dans la vallée du Rhône où elle s'est installée récemment. Dans la ZPS, deux zones de reproduction plus ou moins régulières sont identifiées dans la ripisylve de l'Île Vieille (un couple) et dans la réserve de Donzère-Mondragon (un couple) (Oliosio, 2001).

#### **Etat actuel**

L'inventaire de 2010 n'a pas permis d'actualiser le statut de l'espèce. Aucun comportement nicheur plaidant pour une reproduction de l'espèce n'a été observé. De par sa dynamique et sa discrétion, l'espèce demeure très probablement présente en reproduction.

La bondrée est commune en migration.

#### **Statut :**

Nicheur probable. Migrateur.

#### **Effectif**

Faible.

#### **Importance relative de la population**

D : Non significative.

Dynamique de la population

Stable.

Isolement

Non-isolée.

Etat de conservation

Moyen.

Etat de conservation de l'habitat d'espèce

Bon état de conservation.

MESURES DE GESTION FAVORABLES A L'ESPECE

La conservation de la Bondrée n'implique pas de mesures de gestion draconiennes. Il convient simplement d'être vigilant sur certains points :

- éviter la disparition du bocage et des haies vives,
- maintenir ou favoriser les clairières, les friches, les mares et les marais en bon état de conservation,
- conserver des mosaïques paysagères, alternance de milieux ouverts et de milieux forestiers,
- éviter les plantations monospécifiques denses, tout particulièrement de résineux par une diversification des essences et l'enrichissement des peuplements, notamment par la création d'îlots de feuillus,
- maintenir des forêts claires, en évitant les exploitations de printemps et d'été, et en gardant une proportion suffisante de futaie âgée,
- éviter les travaux forestiers entre le 1er mai et le 1er septembre autour du site de nidification [5],
- traiter tous les points dangereux sur les lignes électriques aériennes dans un rayon de 1 km autour de l'aire [5],
- éviter l'usage des pesticides en favorisant la signature de contrats spécifiques avec les exploitants.

## Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)

Famille des Falconidés



### STATUTS

Annexe I de la Directive Oiseaux  
Annexe II de la convention de Berne  
Annexe II de la convention de Bonn  
Espèce protégée en France  
Espèce classée comme «non défavorable» dans l'inventaire de la faune menacée en France (liste rouge)  
Espèce classée comme «en danger» dans l'inventaire de la faune menacée en PACA (liste rouge)

### HABITAT

Il apprécie globalement les zones ouvertes à semi-ouvertes comme les bois et bocages au milieu de prairies, de cultures, en bordure d'étangs et de lacs voire les forêts à clairières. Dans la région PACA, il affectionne particulièrement les cours d'eau, recherchant les ripisylves pour y nicher et les colonies d'hirondelles pour se nourrir et n'hésite pas parfois à utiliser un nid de corvidé sur les pylônes électriques.

### REPARTITION

Présent dans toute l'Europe, c'est en Finlande, en Espagne et en France que les populations seraient les plus nombreuses avec des effectifs compris entre 18 000 et 28 000 couples. En France, l'espèce est contactée dans tous les départements depuis le niveau de la mer jusqu'aux contreforts alpins avec une tendance à l'augmentation même s'il existe de grandes variations inter-annuelles. Dans notre région ce faucon est un estivant nicheur régulier dont les principales populations se trouvent surtout dans les Bouches du Rhône (Vallée de la Durance), le Vaucluse (Monts de Vaucluse), le Var et plus discrètement dans les Alpes de Haute Provence et les Alpes maritimes.

### DESCRIPTION ET ECOLOGIE DE L'ESPECE

Petit faucon d'une trentaine de centimètres aux longues ailes de forme de faux, au plumage gris-ardoisé sur le dessus, le ventre clair strié de gouttes noires sur toute la longueur et des culottes rougeâtres. Plutôt discret, on l'observe régulièrement au-dessus des ripisylves et des cours d'eau à la poursuite des hirondelles et martinets.

### SITUATION DE L'ESPECE AU SEIN DE LA ZPS

#### Historique

#### Etat actuel

Nicheur régulier dans le périmètre de la ZPS (un site de nidification dans la ripisylve du Rhône en 2010). Les sites de reproduction se situent au sein des entités boisées.

#### Statut

Nicheur. Migrateur.

#### Effectif

2 à 4 couples.

#### Importance relative de la population

C : 2% ≥ p > 0%

#### Dynamique de la population

Stable.

Isolement

Non-isolée

Etat de conservation

Moyenne

Etat de conservation de l'habitat d'espèce

Les boisements rivulaires, sont en bon état de conservation sur certains secteurs du site.

Ces habitats sont menacés par les coupes d'arbres, comme il a déjà été le cas dans d'autres secteurs des bords du Rhône.

MESURES DE GESTION FAVORABLES A L'ESPECE

La tendance générale de l'espèce n'est pas à la diminution. Que ce soit en Europe ou en France, la gestion réfléchie des territoires et l'usage rationnels des intrants agricoles ne peut que profiter à l'espèce. Difficile donc d'énoncer des mesures de conservations concrètes si ce n'est de maintenir en bon état les écosystèmes rivières et milieux semi-ouverts à proximité de zones forestières.

**Héron cendré (*Ardea cinerea*)**

Famille des Ardeidés

**STATUTS**

Annexe III de la convention de Berne

Espèce protégée en France

Espèce classée comme «non évalué » dans l'inventaire de la faune menacée en France (liste rouge)

Espèce classée comme «non évalué » dans l'inventaire de la faune menacée en PACA (liste rouge)

**HABITAT**

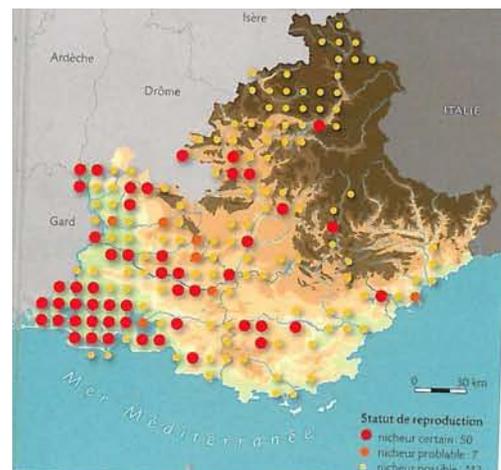
Les hérons fréquentent n'importe quelle zone humide (marais, cours d'eau, étangs ...) où ils peuvent trouver de la nourriture. Ce peut être de l'eau douce, saumâtre ou salée, dormante ou courante, du moment quelle est peu profonde. Ils peuvent aussi fréquenter les forêts à proximité des points d'eau.

**REPARTITION**

Le Héron cendré est présent dans toute l'Europe, l'Afrique, l'Asie et même en Australie. La population mondiale était estimée en 2002 à 710 000-3 600 000 individus.

En Europe, la population nicheuse est proche de 250 000 couples dont au moins 30 000 couples en France, et 500-1000 couples en PACA selon les années (forte variabilité en Camargue).

Dans notre région, outre la Camargue, l'espèce niche surtout le long de la Durance (jusque dans les Hautes-Alpes). Quelques autres colonies sont localisées dans le Var (moins de 10 couples), le Vaucluse (moins de 80 couples hors Durance) et les Alpes-Maritimes (11 couples).



Source : Fitti et al., 2009

**DESCRIPTION ET ECOLOGIE DE L'ESPECE**

Grand oiseau gris, majestueux lorsqu'il est debout au repos. Il possède de longues pattes jaune grisâtre ou grises, un long cou et un grand bec jaune grisâtre en forme de dague. Le dessous, la tête et le cou sont blanchâtres avec une crête noire et des rayures sombres sur le devant du cou et de la poitrine. Le reste du plumage est gris pigeon. En vol, parfois haut en battant lentement des ailes qui sont alors bien arquées, les plumes principales des ailes sont foncées, presque noires, le cou est replié et les pattes sont plus longues que la queue. Les jeunes hérons ont le front et la calotte gris, la nuque noire grisâtre avec une courte plume nucale, les côtés de la tête et du cou ainsi que le dos gris.

**SITUATION DE L'ESPECE AU SEIN DE LA ZPS****Historique**

Pour Olioso en 2001,

- plusieurs colonies de reproduction situées sur l'île des cordonniers (colonie anciennement située sur la berge gauche du vieux Rhône à Lamotte du Rhône, désertée suite à une coupe du boisement).
- une petite colonie dans la ripisylve du vieux Rhône au niveau de l'île Vieille à Mondragon.
- une colonie présente en amont de l'usine de Bollène.

- de petites colonies dans les boisements de digues du canal de Donzère-Mondragon en rive droite où la reproduction semble aléatoire.

Oliosio estimait les effectifs nicheurs de la ZPS à 74 nids occupés.

En 2005, dans le cadre de l'enquête du CO Gard sur les Hérons cendrés dans le Gard (Allegrini, 2005), l'effectif dans l'île des cordonniers était de 30 nids occupés et de 5 à l'île Saint Georges à Vénéjan (cf figure 10). 7 nids étaient occupés en 2006 à Vénéjan (A. Ladet).

### **Etat actuel**

L'effectif nicheur en 2010 n'a pu être recensé précisément du fait de l'abandon de certaines colonies coïncidant avec la découverte de nouvelles. Les sites de nidification se situent dans la ripisylve du vieux Rhône (rive droite), l'île des cordonniers et l'amont de l'usine hydroélectrique.

Le Héron cendré hiverne régulièrement sur le site et est de passage en migration.

### **Statut :**

Nicheur. Migrateur.

### **Effectif**

Effectif estimé entre 30 et 60 couples.

### **Importance relative de la population**

C : 2% ≥ p > 0%.

### **Dynamique de la population**

Stable.

### **Isolement**

Non isolée.

### **Etat de conservation**

Etat de conservation moyen.

### **Etat de conservation de l'habitat d'espèce**

Les boisements rivulaires agés, sont en bon état de conservation sur certains secteurs du site.

Ces habitats sont menacés par les coupes d'arbres, comme il a déjà été le cas dans d'autres secteurs des bords du Rhône, ainsi que par la fréquentation.

### MESURES DE GESTION FAVORABLES A L'ESPECE

Le Héron cendré a besoin de trois éléments vitaux :

- des zones d'alimentation en bon état de conservation (cours d'eau, étangs, zone de prairies et friches)
- de grands arbres pour nicher (ripisylve bien développée)
- une quiétude autour de la colonie

Il est également nécessaire d'informer et d'éduquer les pêcheurs et chasseurs sur le rôle écologique des hérons, ceci permettant de réduire les destructions directes par tirs illégaux.

**Héron pourpré (*Ardea purpurea*)**

Famille des Ardéidés

**STATUTS**

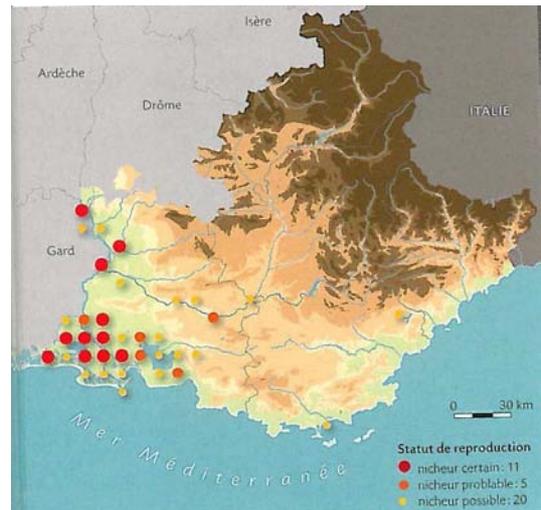
Annexe I de la directive Oiseaux  
 Annexe II de la convention de Berne  
 Espèce protégée en France  
 Espèce classée comme «en déclin» dans l'inventaire de la faune menacée en France (liste rouge)  
 Espèce classée comme «en déclin» dans l'inventaire de la faune menacée en PACA (liste rouge)

**HABITAT**

C'est un habitant caractéristique des zones humides riches en roselières à phragmites régulièrement inondées pour y nicher et aux plans d'eau calmes recouverts de végétation palustre pour y chasser. La taille de ces premières, et donc leur tranquillité, est déterminante pour l'accueil de l'espèce comme l'attestent les populations camarguaises bien plus nombreuses que les quelques couples des petites roselières de Durance par exemple.

**REPARTITION**

Largement réparti sur le Vieux Continent et en Afrique, l'espèce occupe en Europe tous les pays méditerranéens jusqu'au Proche-Orient. En France, les grosses densités se trouvent dans le sud du pays malgré une forte chute des effectifs. Ailleurs, il est encore bien représenté dans une large bande qui court de la Vendée au nord-est du territoire, ainsi que le long du Rhône. En PACA, c'est en Camargue que se trouve le bastion de l'espèce et les autres zones humides n'accueillent qu'occasionnellement quelques couples. Ailleurs, les observations notées ne concernent généralement que des individus en cours de migration.



Source: Flitti et al., 2009

**DESCRIPTION ET ECOLOGIE DE L'ESPECE**

Grand héron assez sombre au long cou et à la tête fine, au plumage gris ardoisé sur le dessus, les ailes brun-pourpre, une poitrine fauve et un cou aux lignes noires et fauves.

Les Hérons pourprés construisent leur nid au printemps (avril-mai) bien avant que les roseaux de l'année aient terminé leur croissance. Ils utilisent les tiges sèches des années précédentes qu'ils cassent à une hauteur d'un mètre au-dessus du sol pour en faire leur nid.

**SITUATION DE L'ESPECE AU SEIN DE LA ZPS****Historique**

Le Héron pourpré se reproduit régulièrement dans les phragmitaies de la lône de La Miat. 1 à 2 couples nicheurs selon les années (Olios, 2001). En 1996, il s'agissait du seul site de reproduction régulier connu de cette espèce en Vaucluse (Olios, 1996).

**Etat actuel**

Depuis, l'espèce niche plus ou moins régulièrement sur deux ou trois autres phragmitaies du département.

Un couple à considérer comme reproducteur a été observé en 2010 dans la roselière de la lône de La Miât.

Il est régulièrement observé en migration.

**Statut**

Nicheur. Migrateur.

**Effectif**

2-3 couple(s).

**Importance relative de la population**

C : 2%≥p>0%.

**Dynamique de la population**

Stable.

**Isolement**

Non isolée.

**Etat de conservation**

Bon état de conservation.

**Etat de conservation de l'habitat d'espèce**

Bon état de conservation.

La lône de La Miât subit néanmoins de fortes pressions d'assèchement par les exploitations alluvionnaires alentours et de colmatage par l'invasion par la jussie.

**MESURES DE GESTION FAVORABLES A L'ESPECE**

Le maintien des zones humides existantes comprenant des étendues d'eau douce et des grandes roselières est la première mesure globale; de cela dépendent l'alimentation et la reproduction de l'espèce. La fin des actions de drainage ou de remembrement des zones humides, la réglementation plus adaptée de la récolte des phragmites en sont des applications pratiques. Enfin le décalage des dates de chasse au gibier d'eau ainsi qu'une meilleure information du public autour des petites roselières trop fréquentées, permettraient d'améliorer sensiblement la situation de cette très belle espèce migratrice.

**Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*)**

Famille des Hirundinidés

**STATUTS**

Annexe II de la convention de Berne

Espèce protégée en France

Espèce classée comme «à surveiller» dans l'inventaire de la faune menacée en France (liste rouge)

Espèce classée comme «à surveiller» dans l'inventaire de la faune menacée en PACA (liste rouge)

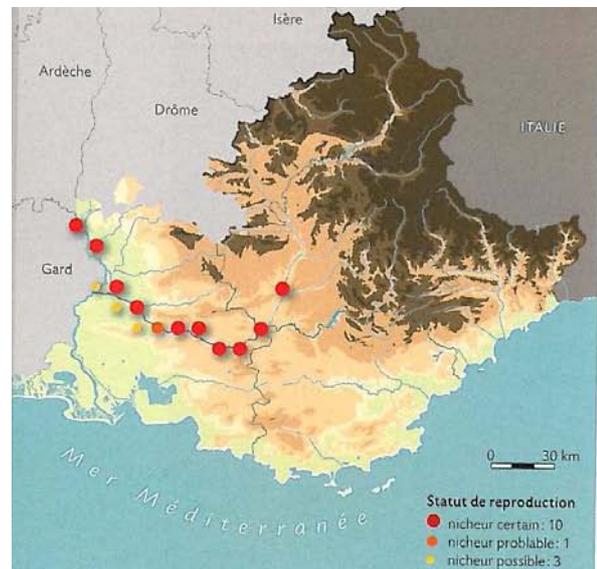
**HABITAT**

Comme son nom l'indique, elle fréquente surtout le voisinage de l'eau, cours d'eau, lacs ou carrières inondées. Elle niche dans les talus abrupts de rivière ou en bordure d'exploitation de carrière.

**REPARTITION**

Cette espèce est présente dans tout l'hémisphère nord. Elle est considérée en déclin en Europe (catégorie SPEC 3), à surveiller en France. Les effectifs de l'Hirondelle de rivage sont en baisse dans plusieurs pays d'Europe, particulièrement au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. Moins de 10% de l'effectif nicheur européen est présent en France, généralement de mi-mars à fin octobre. La population de la région PACA ne représente que de 0,8 à 1,6% des effectifs nicheurs français.

En Provence, l'Hirondelle de rivage n'est un nicheur régulier que dans la vallée de la Durance, de Sisteron à Avignon. De petites colonies s'établissent de temps à autres dans les berges d'autres cours d'eau, notamment en Vaucluse (Calavon, Aygues, Ouvèze), ou dans des sablières (Dubois et al., 2000).



Source : Flitti et al., 2009

**DESCRIPTION ET ECOLOGIE DE L'ESPECE**

L'hirondelle de rivage est la seule hirondelle à dos brun. Plus petite que sa cousine rustique, on la distingue facilement par sa courte queue à peine échancrée et sa bande pectorale d'un brun cendré qui contraste avec sa gorge et son dessous blancs.

Cette hirondelle affectionne les berges sablonneuses qu'elle creuse pour installer son nid. Espèce grégaire, elle forme des colonies pouvant dépasser plusieurs centaines de couples. Son alimentation est constituée essentiellement d'insectes qu'elle glane sur la rivière et ses abords. Les sites de reproduction peuvent changer régulièrement en fonction des épisodes de crues qui modifient les profils des berges.

L'espèce accuse en Europe un léger déclin depuis les années 1970. Au XIXe siècle sa situation en PACA était, semble-t-il, assez similaire avec une présence limitée au Rhône et à la Durance.

- Effectifs estimés à l'échelle européenne (2004) : 5 400 000 à 9 500 000 couples
- Effectifs estimés à l'échelle française (2000) : 100 000 couples
- Effectifs estimés à l'échelle régionale (2008) : 76-86 couples

SITUATION DE L'ESPECE AU SEIN DE LA ZPS

**Historique**

L'espèce n'est pas mentionnée en reproduction dans la réserve de chasse de Donzère-Mondragon et dans l'Île Vieille.

**Etat actuel**

La reproduction est devenue régulière avec la mise en place d'exploitations alluvionnaires. Les carreaux d'exploitation définissent des terrasses d'alluvions fins où cette hirondelle peut s'installer en colonie.

Une colonie de près de 150-200 individus a été identifiée en début de période de reproduction sur la zone (fin avril 2010). Les effectifs les mois suivants se sont révélés sensiblement inférieurs probablement en raison du dérangement et de la dégradation des habitats de reproduction. Régulière en migration lors des 2 passages avec des effectifs abondants.

**Statut**

Nicheur. Migrateur.

**Effectif**

150-200 individus.

**Importance relative de la population**

D : Non significative.

**Dynamique de la population**

Stable.

**Isolement**

Non isolée.

**Etat de conservation**

Etat de conservation moyen. Les effectifs en période de reproduction semblent inférieurs à la période de nidification.

**Etat de conservation de l'habitat d'espèce**

Etat de conservation moyen du fait du dérangement.

MESURES DE GESTION FAVORABLES A L'ESPECE

La création de falaises limoneuses (et leur entretien régulier !) lors de la réhabilitation de sablières devrait permettre à l'espèce de trouver des habitats favorables. Il conviendrait donc d'éviter, lors de ces réhabilitations, de créer uniquement des berges en pente douce. Des tentatives faites en ce sens à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône) ont été couronnées de succès.

Limiter le dérangement en période de reproduction permettrait à l'espèce d'assurer son succès reproducteur.

**Lusciniole à moustaches (*Acrocephalus melanopogon*)**

Famille des sylviidés

**STATUTS**

Annexe I de la directive Oiseaux

Annexe II de la convention de Berne

Annexe de la convention de Bonn

Espèce protégée en France

Espèce classée comme «rare» dans l'inventaire de la faune menacée en France (liste rouge)

Espèce classée comme «en déclin» dans l'inventaire de la faune menacée en PACA (liste rouge)

**HABITAT**

En période de reproduction, la Lusciniole à moustaches fréquente les rives des grands étangs méditerranéens, spécialement les bordures des roselières et les zones de végétation rivulaire clairsemée (OLIOSO, 1996). Elle est particulièrement abondante dans les massifs abritant des espèces émergentes comme le marisque, le scirpe et les carex qui sont caractéristiques des marais d'eau douce à niveaux constants. Elle affectionne également les roselières plus denses, spécialement lorsqu'ils comportent des roseaux en graines de l'année précédente, car ils servent de refuges aux araignées, sa proie favorite (POULIN, 2003).

La lusciniole choisit de préférence pour nicher les zones avec présence d'une strate basse (scirpe, marisque ou carex) pour cacher son nid. La présence de tiges plus hautes et plus clairsemées qui servent de postes de chant est obligatoire (TARDIEU, 2001). La présence d'arbustes en lisière des roselières lui est favorable et elle s'en sert aussi régulièrement comme poste de chant (BIOTOPE & CEN-LR, 2007).

En migration et en hivernage, l'espèce fréquente les mêmes types de milieu, tout en occupant plus volontiers le cœur des grandes phragmitaies, surtout lorsqu'elles sont inondées (OLIOSO, 1996).

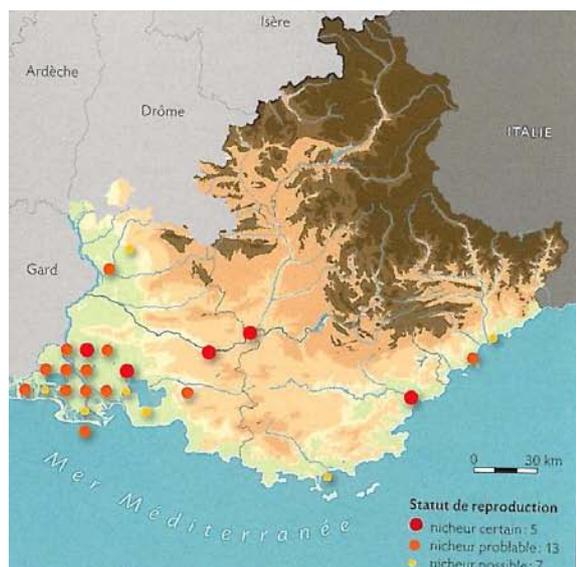
Des études sur la sélection de l'habitat ont montré que cette espèce choisit majoritairement son habitat en fonction de la structure et du profil de la végétation, et non de la composition des espèces végétales (CRAMP *et al.*, 1998).

**REPARTITION**

L'aire de nidification de la lusciniole s'étend en discontinue sur toute la partie sud de la zone paléarctique, répartie du bassin méditerranéen au Pakistan. En Europe, elle niche d'une manière fractionnée de l'Espagne au delta de la Volga en Russie. Les effectifs les plus importants sont retrouvés en Europe de l'Est (Autriche, Roumanie, Turquie, Russie), l'Europe occidentale n'abritant que des petites populations isolées.

En France, elle est présente principalement dans les roselières des grands étangs du littoral méditerranéen, de la Camargue aux Pyrénées-Orientales avec des densités variant de 2 à 10 couples pour 10 hectares (OLIOSO, 1996). La Camargue abrite 500 couples nicheurs (TARDIEU, 2001), la petite Camargue gardoise 300 couples et l'étang de Vendres 230 couples (PINEAU, 1994).

L'espèce est assez rare dans la Vallée de la Durance (entre 10 et 20 couples entre Cadarache et Mérindol ; SMAVD, 2007), et très rare dans le Var et en Corse (moins de 10 couples pour ces deux régions ; DUBOIS *et al.*, 2000).

Source : Flitti *et al.*,

Il est difficile de se faire une idée précise de l'évolution des effectifs en Europe, puisque les plus grosses populations sont très mal connues (OLIOSO, 1996). Son statut est considéré comme favorable en Europe, la population semblant stable entre 1990 et 2000, bien que la tendance de la population importante de Russie soit inconnue. En France, l'effectif estimé à 1000-2000 couples durant les années 1990 (OLIOSO, 1996) doit être revu à la hausse, compte tenu des densités observées dans les sites majeurs, se situant dans une fourchette allant de 3000 à 8000 couples (LPO, 2007) et semble stable sur les stations où les habitats sont préservés. Elle représenterait toutefois une faible part de la population européenne (10 % ; TARDIEU, 2001). Un recul des effectifs a probablement eu lieu durant les années 1950-1970, période au cours de laquelle plus de 20 000 hectares de marais avaient été asséchés dans le seul département du Gard (DUBOIS *et al.*, 2000).

#### DESCRIPTION ET ECOLOGIE DE L'ESPECE

Petite fauvette paludicole de teinte générale roux-brun striée et ponctuée de noir sur les parties supérieures (ailes et dos), plus clair sur le ventre et la gorge, aux flancs chamois et à la tête blanche rayée de noir sur la calotte et sous les yeux.

Les premiers chanteurs arrivent d'Espagne et s'entendent dans les roselières dès les mois de janvier/février. Toutefois, un grand nombre des sites occupés à cette période seront délaissés en période de nidification. La ponte a lieu entre avril et mai et compte en moyenne deux œufs.

Les travaux menés récemment en Camargue attestent de son intérêt pour les roselières âgées où se mêlent roseau commun, carex, scirpes, typhas.

A l'échelle européenne, l'espèce affiche une relative stabilité de ses peuplements principalement en raison de la bonne dynamique de l'espèce dans ses bastions orientaux. En Europe de l'Ouest, les effectifs sont marginaux. Leur stabilité affichée provient probablement plus d'un manque de données et de variations importantes des effectifs reproducteurs.

- Effectifs estimés à l'échelle européenne (2004) : 150 000 à 300 000 couples
- Effectifs estimés à l'échelle française (2000) : 3 000 à 6 000 couples
- Effectifs estimés à l'échelle régionale (2008) : 500 couples

#### SITUATION DE L'ESPECE AU SEIN DE LA ZPS

##### **Historique**

Une observation d'un chanteur au printemps 1989 (Oliosio, 2001).

##### **Etat actuel**

Pas de donnée récente significative depuis (stationnement tardif, apport de proie,...). Reproduction probable de temps à autres. Migratrice rare sur le site, sans donnée récente.

##### Statut :

Nicheur. Migrateur.

##### Effectif

0-1 couple(s).

##### Importance relative de la population

D : Non significative

##### Dynamique de la population

Stable.

##### Isolement

Non isolée.

##### Etat de conservation

Etat de conservation moyen.

Etat de conservation de l'habitat d'espèce

Bon état de conservation.

La lône de La Miat subit néanmoins de fortes pressions d'assèchement par les exploitations alluvionnaires alentours et de colmatage par l'invasion par la jussie.

MESURES DE GESTION FAVORABLES A L'ESPECE

De manière générale, les mesures de conservation visant à protéger les milieux humides sont directement favorables à cette espèce.

Plus précisément malgré le manque d'étude approfondie concernant ses exigences écologiques, ses effectifs et leur évolution, le maintien des zones de roselières est une priorité pour la survie de cette espèce. Une saine gestion concertée, de ces habitats, notamment quand ils se trouvent en bord de route, en bord d'étang de pêche, dans des zones de récolte du Phragmite maintiendrait les petites populations hors de la Camargue.

**Milan noir (*Milvus migrans*)**

Famille des Accipitridés

**STATUTS**

Annexe I de la convention de Washington

Annexe I de la directive Oiseaux

Annexe II de la convention de Berne

Annexe II de la convention de Bonn

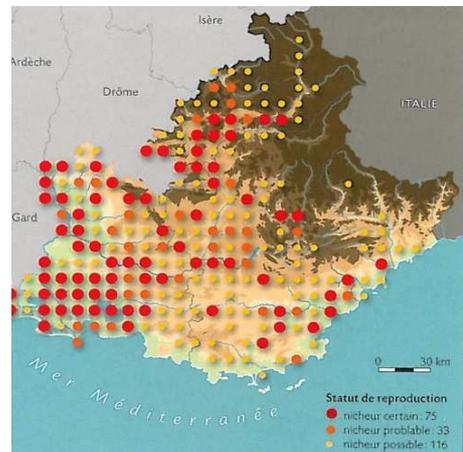
Espèce protégée en France

Espèce classée comme «à surveiller» dans l'inventaire de la faune menacée en France (liste rouge)

Espèce classée comme «à surveiller» dans l'inventaire de la faune menacée en PACA (liste rouge)

**REPARTITION**

Répartition homogène dans l'Ancien-Monde et l'Océanie via plusieurs sous-espèces. Présente dans tous les pays d'Europe et sur tout le pourtour méditerranéen. En France : présent sur tout le territoire à l'exception des zones de haute montagne, des Alpes Maritimes, du quart nord-ouest et des îles méditerranéennes. En PACA : Niche en Camargue, Etang de Berre, vallée de la Durance, cours de l'Argens, Crau humide... En Europe, population estimée à : entre 76 000 et 100 000 couples nicheurs (Rocamora, 1999). En France, environ entre 19300 et 24600 cp (Thiollay, 2004). En PACA : augmentation des effectifs nicheurs avec environ 450 et 500 couples nicheurs (Kabouche, 2006). Méconnaissance des populations des Alpes de Haute Provence, déclin des populations camarguaises (Kayser, comm pers.)



Source : Flitti et al., 2009

**DESCRIPTION ET ECOLOGIE DE L'ESPECE**

Rapace de taille moyenne, il paraît noir à contre-jour mais il est en réalité d'un brun assez uniforme. La tête est blanc brunâtre strié de brun. Le dessous, brun-roux strié de noir, tire sur le gris à la poitrine et sur le roux au bas-ventre et aux culottes. Le dessus est d'un brun sombre assez uniforme. Les rémiges et les rectrices sont brun-noir. La queue est fourchue mais nettement moins que celle du milan royal. Le bec est noir, la cire et les pattes sont jaunes.

Hôte régulier des systèmes agro-pastoraux et des zones humides de plaine (lacs, grands étangs et vallées fluviales bordées d'arbres, prairies humides, zones agricoles à proximité de décharges à ciel ouvert). Il fréquente assidûment les décharges, les cours d'eau, les grandes étendues de marais et de friches industrielles et niche habituellement dans les grands arbres à proximité des terrains d'alimentation (Peuplier, Aulnes...). Pour la reproduction, présence de grands arbres indispensables et disponibilité alimentaire importante et facile d'accès (déchets ménagers, lapins myxomateux, poissons...). Les oiseaux reviennent sur site en mars et entame la ponte dès le mois d'avril. La ponte puis l'élevage des jeunes se poursuit jusqu'en juin puis les oiseaux se rassemblent et commencent à désertifier la région jusqu'à la fin août.

Nicheur récent apparu dans le sud de la France (1938), l'espèce est aujourd'hui bien implanté sur l'ensemble du territoire national. En région PACA, sa distribution est essentiellement liée aux grandes vallées fluviales et aux plaines littorales.

- Effectifs estimés à l'échelle européenne (2004) : 64 000 à 100 000 couples
- Effectifs estimés à l'échelle française (2008) : 20 000-25 000 couples
- Effectifs estimés à l'échelle régionale (2008) : non défini

SITUATION DE L'ESPECE AU SEIN DE LA ZPS**Historique**

En 2000, la population est estimée à 8 à 12 couples dans la ripisylve de l'Île Vieille et du Rhône et d'au moins 6 couples dans la réserve de Donzère-Mondragon (Oliosio, 2001).

**Etat actuel**

Espèce bien répandue ayant profité de la maturation des forêts alluviales et de la proximité des lieux de stockage à ciel ouvert. En 2010, les inventaires ont montrés une dizaine de couples environ dans le périmètre de la ZPS répartie majoritairement dans les boisements âgés et difficiles d'accès.

**Statut :**

Nicheur. Migrateur.

**Effectif**

10-12 couple(s).

**Importance relative de la population**

C :  $2\% \geq p > 0\%$ .

**Dynamique de la population**

Stable.

**Isolement**

Non isolée.

**Etat de conservation**

Excellent état de conservation.

**Etat de conservation de l'habitat d'espèce**

Les boisements rivulaires, sont en bon état de conservation sur certains secteurs du site.

Ces habitats sont menacés par les coupes d'arbres, comme il a déjà été le cas dans d'autres secteurs des bords du Rhône.

MESURES DE GESTION FAVORABLES A L'ESPECE

Le maintien des effectifs de l'espèce au niveau actuel passe par une gestion portant sur plusieurs aspects et notamment :

- L'enfouissement ou neutralisation des lignes est donc indispensable pour la conservation de ces rapaces ;
- la limitation des activités de loisirs dans les espaces boisés (notamment dans les secteurs de ripisylve les mieux préservés) ;
- le changement des modalités d'entretien de la végétation sous les lignes électriques (période, largeur d'emprise,...) ;
- la limitation de la fragmentation des grands espaces boisés ;
- la conservation des zones tampons entre les zones agricoles ou urbaines et les forêts alluviales.

**Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*)**

Famille des Burhinidés

**STATUTS**

Annexe II de la convention de Berne

Espèce protégée en France

Espèce classée comme «en déclin» dans l'inventaire de la faune menacée en France (liste rouge)

Espèce classée comme «en déclin» dans l'inventaire de la faune menacée en PACA (liste rouge)

**REPARTITION**

Présent dans le sud de l'Europe, de l'Espagne à la Turquie et à l'Ukraine. Il présente une distribution assez restreinte en Italie et est aujourd'hui un oiseau rare et sporadique dans le reste de l'Europe: Angleterre, Europe centrale (quelques centaines de couples au total), Europe du Sud-est.

Il fréquente l'Afrique du Nord, du Maroc à l'Egypte, une partie du Moyen-Orient, l'Iran et les îles Canaries. Puis la distribution s'étend jusqu'à l'Inde et même l'Asie du Sud-est.

La principale zone de nidification de l'Œdicnème en France se situe dans le Centre et le Centre Ouest, autour du bassin de la Loire. La population auvergnate prolonge la précédente en suivant les cours de l'Allier et de la Loire. L'espèce est aussi présente en Champagne et en région méditerranéenne. Elle y est essentiellement représentée par les oiseaux de la Crau et est répartie du Roussillon aux Bouches-du-Rhône, puis jusqu'aux Hautes-Alpes. L'Œdicnème fréquente aussi les causses calcaires du Massif central. Ailleurs, il est dispersé en Bourgogne, Rhône-Alpes, Picardie, Ile de France, Normandie, Bretagne, Pas de Calais et Alsace.

**DESCRIPTION ET ECOLOGIE DE L'ESPECE**

L'Œdicnème criard se caractérise par ses grands yeux, à l'iris jaune citron, adaptés à la vision nocturne et vespérale.

Ses très grandes pattes, jaunes également, indiquent un oiseau marcheur. Elles sont comme enflées au niveau de l'articulation. Son plumage brun strié lui confère un mimétisme parfait, qui, allié à son caractère discret, le rend insaisissable et particulièrement difficile à observer. On peut noter des caractères remarquables : sourcils et "moustaches" blancs, ces dernières se rejoignant sur le front. Les barres alaires blanches, nettement rehaussées de noir sont très visibles en vol, ainsi qu'un "miroir" blanc, se détachant sur le noir des rémiges.

L'Œdicnème recherche un habitat dont les caractéristiques majeures sont :

- un milieu sec,
- une chaleur marquée,
- un paysage présentant des zones de végétation rase et clairsemée, d'aspect steppique,
- une grande tranquillité, particulièrement pendant la nidification,
- une nourriture abondante.

Il affectionne particulièrement les zones caillouteuses qui favorisent le drainage des sols. Cette caractéristique du milieu participe en outre au camouflage des œufs et des jeunes. La présence de cailloux peut induire un microclimat tout à fait particulier se caractérisant par une exacerbation des contrastes élevés des températures (les interstices entre les cailloux augmentent le pouvoir de rétention calorifique comme c'est le cas pour un sol sableux).

En France, l'Œdicnème est avant tout présent en milieu cultivé (70% des effectifs estimés), dont une proportion non négligeable en bocage, en cultures ou dans des prairies ou pâtures rases. Il habite les landes, friches, steppes, pelouses sèches, naturelles ou artificielles (aérodromes, terrains militaires, golfs, carrières), les salins en Camargue. Il est présent aussi dans les dunes et les grèves naturelles des cours d'eau à dynamique forte, essentiellement la Loire et l'Allier, le Doubs.

L'Œdicnème est un hivernant rare, mais régulier en France dans la zone à hiver doux (moins de 60 jours de gel par an). Trois zones d'hivernage principales se détachent :

- la Provence et particulièrement la plaine de la Crau,
- la région Midi-Pyrénées,
- le Centre Ouest (Pays de Loire, Poitou-Charentes) où l'on note quelques hivernants réguliers et, plus souvent, des migrateurs attardés.

Des individus ont déjà hiverné jusqu'en Normandie.

On ne connaît pas précisément les quartiers d'hivernage de l'espèce, mais des individus hivernants sont observés dans la moitié sud de l'Espagne (Andalousie), une minorité descendant jusqu'en Afrique du Nord.

- Population française (2000) : 5 000 à 9 000 couples.
- Population de PACA : 600-900 couples.

#### SITUATION DE L'ESPECE AU SEIN DE LA ZPS

##### **Historique**

Nicheur rare et peu nombreux (1 à 2 couples) sur les îlots caillouteux en bord de Rhône (Olios, 2001).

##### **Etat actuel**

L'espèce était absente en 2010 du fait probablement de l'absence de milieux favorables à l'espèce (milieux fortement végétalisés).

Cette espèce crépusculaire ne se reproduit plus qu'occasionnellement dans les milieux remaniés, sur des îlots de galets et dans les friches.

##### Statut :

Nicheur. Migrateur.

##### Effectif

0-1 couple(s).

##### Importance relative de la population

D : Non significative

##### Dynamique de la population

Régressive.

##### Isolement

Non isolée.

##### Etat de conservation

Etat de conservation moyen.

##### Etat de conservation de l'habitat d'espèce

Etat de conservation moyen. Les milieux ouverts favorables à sa nidification semblent disparaître.

#### MESURES DE GESTION FAVORABLES A L'ESPECE

- Le maintien et le rétablissement d'une agriculture orientée vers la polyculture, la diminution des traitements chimiques, ainsi que la mise en place de jachères et de friches permettraient aux œdicnèmes de trouver en permanence leur nourriture et des zones à végétation rase pour la nidification. Cela peut s'obtenir en privilégiant les conventions de gestion, notamment par la mise en place de contrats agri-environnementaux.
- Les jachères de la politique agricole commune et les bandes enherbées issues de la mise en œuvre de la conditionnalité, espaces situés hors production agricole, constituent aussi de bonnes opportunités pour préserver l'espèce.

- L'absence de broyage ou de fauche sur les jachères est préconisée entre le 15 avril et le 31 août. Sur les parcelles en luzerne et sur les prairies, les fauches devraient être évitées entre le 20 mai et le 1er juillet.
- Le maintien de couverts permanents en mélange légumineuses / graminées sur plusieurs années (3 ans ou plus) permettrait aux populations d'insectes de se développer (notamment les acridiens). L'ensemble de ces mesures est en outre favorable aux oiseaux de plaine.
- La préservation des habitats jugés peu productifs : landes, friches, anciennes carrières, petits aérodromes, pelouses sèches, dunes, bords de rivières constitue un enjeu supplémentaire pour la préservation de l'Édicnème.
- La réduction de la taille des parcelles cultivées et la restauration du pâturage ovin sur des friches herbacées sont aussi à promouvoir.
- Limiter les dérangements sur les sites de reproduction.

**Petit gravelot (*Charadrius dubuis*)**

Famille des Charadriidés

**STATUTS**

Annexe II de la convention de Berne

Espèce protégée en France

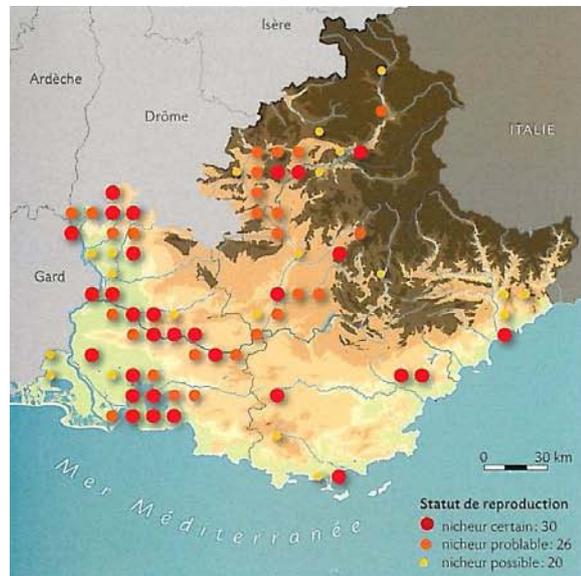
Espèce classée comme «non défini» dans l'inventaire de la faune menacée en France (liste rouge)

Espèce classée comme «en déclin» dans l'inventaire de la faune menacée en PACA (liste rouge)

**REPARTITION**

Cette espèce se reproduit dans une grande partie de l'Eurasie; on la rencontre alors principalement dans l'intérieur des terres, où elle fréquente les eaux douces et saumâtres. En France, elle fréquente essentiellement les vallées alluviales. La population française a été estimée à 7000 couples nicheurs en 1996, soit 10 % de la population européenne (hors Russie).

Dans notre région, la population nicheuse est estimée à 300-500 couples, soit 5-7% de l'effectif nicheur national. Le Vaucluse et les Alpes de Haute Provence accueillent à eux deux plus de 80 % des couples reproducteurs, plus précisément 158-212 couples et 100-200 couples respectivement. Les Alpes maritimes comptent 20-50 couples et le Var et les Bouches-du-Rhône moins de 20 couples chacun (1995-96). Entre les deux dernières enquêtes nationales (1983-1984/1995-1996), les effectifs nicheurs ont nettement augmenté, mais ceci résulte surtout d'une meilleure couverture nationale; cependant, le calcul de la tendance pondérée donne l'espèce en augmentation modérée. Notre région, quant à elle, afficherait plutôt, en particulier durant cette dernière décennie, une légère diminution de ses effectifs le long de nos cours d'eau.



Source : Flitti et al., 2009

**DESCRIPTION ET ECOLOGIE DE L'ESPECE**

Ce gravelot de petite taille peut surtout être confondu avec le grand gravelot, très proche, mais il est plus menu que ce dernier, possède une allure plus frêle et plus compacte, une queue plus courte, une tête plus petite et plus arrondie. Les adultes se distinguent des grands gravelots surtout leur cercle oculaire jaune bien visible, par leur bec tout noirâtre excepté la zone jaunâtre terne à la base de la mandibule inférieure. Les pattes sont plus ternes et en général plus roses. En vol, il n'a pas de bande alaire blanche, c'est d'ailleurs le seul gravelot à en être dépourvu. De près, on aperçoit très bien une étroite bordure blanche en arrière de la bande noire dominant le front chez l'adulte nuptial.

Cette espèce fréquente les bords graveleux des fleuves et rivières, friches industrielles, sablières, plan d'eau pour s'y reproduire. En migration, on peut l'observer sur toutes sortes de zones humides.

- Effectifs estimés à l'échelle européenne (2004) : 110 000 à 240 000 couples
- Effectifs estimés à l'échelle française (2008) : 6 000 – 7 000 couples
- Effectifs estimés à l'échelle régionale (2008) : 370-560 couples

**SITUATION DE L'ESPECE AU SEIN DE LA ZPS**

### **Historique**

De 5 à 10 couples peuvent tenter de s'y reproduire (Olios, jusqu'à 2008).

### **Etat actuel**

Nicheur régulier désormais dans des habitats artificiels (exploitation alluvionnaire, bancs de galets du Rhône).

En 2010 l'espèce n'était présente que sur les îlots peu végétalisés de galets sur le vieux Rhône.

Espèce migratrice régulière lors des deux passages.

### **Statut :**

Nicheur. Migrateur.

### **Effectif**

5-8 couple(s).

### **Importance relative de la population**

C :  $2\% \geq p > 0\%$

### **Dynamique de la population**

Stable.

### **Isolement**

Non isolée.

### **Etat de conservation**

Etat de conservation moyen.

### **Etat de conservation de l'habitat d'espèce**

Bon état de conservation. Habitats menacés par les travaux sur le Rhône.

### MESURES DE GESTION FAVORABLES A L'ESPECE

La protection de l'espèce et le maintien de ses effectifs actuels dépendent étroitement de la gestion de la Durance. En particulier, les variations intempestives des niveaux d'eau sont très dommageables pour l'espèce.

La tranquillité des sites de reproduction est aussi importante. Ainsi, réglementer l'accès des sites où nidifie l'espèce (au moins les secteurs les plus riches), voire l'interdire durant la période de nidification, paraît souhaitable.

**Pipit rousseline (*Anthus campestris*)**

Famille des Motacillidés

**STATUTS**

Annexe II de la convention de Berne

Annexe I de la Directive Oiseaux

Espèce protégée en France

Espèce classée comme «à surveiller» dans l'inventaire de la faune menacée en France (liste rouge)

Espèce classée comme «à surveiller» dans l'inventaire de la faune menacée en PACA (liste rouge)

**REPARTITION**

Le Pipit rousseline niche au travers de l'Europe moyenne et tempérée, du Portugal à la Russie européenne. Au nord, il atteint le Danemark et l'extrême sud de la Suède. Sa limite méridionale est l'Afrique du Nord et la Jordanie. A l'est, il est répandu jusqu'au sud de la Mongolie et le nord-est de la Chine.

En France le Pipit rousseline est un visiteur d'été qui niche principalement dans la région méditerranéenne (il est commun en Corse), remontant jusqu'à la Drôme et l'Ardèche. Plus au nord, il se reproduit dans une partie du quart sud-ouest du pays : Dordogne, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne (rare), Lozère et Aveyron. Il est signalé également au pied des Pyrénées, mais sa reproduction semble y être le plus souvent occasionnelle ou non prouvée. Sur la façade atlantique, c'est un nicheur local des Landes jusqu'à la Vendée, mais aussi plus à l'intérieur comme en Indre-et-Loire ou en Corrèze. Il est nicheur localisé et rare dans l'Ain et, plus au nord, dans la Marne, la Haute-Marne, l'Aube, l'Aisne, les Ardennes ainsi qu'en Alsace (Haut-Rhin). Il s'agit souvent de populations relictuelles.

**DESCRIPTION ET ECOLOGIE DE L'ESPECE**

Pipit de grande taille (le plus grand avec le Pipit de Richard A. *richardi*), au port altier, haut sur pattes. L'espèce, qui peuple les milieux ouverts, court rapidement entre les touffes de végétation, s'arrêtant subitement, dressé, pour examiner les alentours.

La coloration générale des parties supérieures est chamois fauve unies chez l'adulte. Les moyennes couvertures noires forment une barre alaire bien visible. Les parties inférieures sont crème, avec quelques fines stries éparses sur les côtés de la poitrine chez l'adulte. Le sourcil est large et blanc et les lores noires. Les pattes sont de couleur chair et l'ongle postérieur est plutôt court.

En vol, il ressemble un peu à une bergeronnette (*Motacilla* sp.) du fait de sa longue queue.

Le Pipit rousseline est typiquement un oiseau de milieu ouvert, à végétation rase. Il se plaît dans les milieux semi-arides, fréquemment sablonneux ou rocailleux. En France, il fréquente le matorral ouvert du Midi méditerranéen, les steppes à salicornes. Il est aussi présent dans certaines cultures, notamment la vigne ou la lavande. En altitude, il fréquente les pelouses. Ailleurs, il est présent sur les dunes littorales (notamment les dunes fixées), les prairies et pelouses calcaires rases, les jachères, les landes à molinie, les landes rases, le lit sec des cours d'eau, en bordure et au sein de gravières et de carrières et sur les terrains militaires au relief parfois tourmenté par les engins en manœuvre.

Les nicheurs français se trouvent du niveau de la mer jusqu'en altitude, atteignant alors 1 900 m au Mont Ventoux, 1 950 m en Corse, et jusqu'à 2330 m dans les Pyrénées-Orientales.

- Population française (2001) : 15 000 à 20 000 couples.
- Population de PACA : 4 000 à 8 000 couples.

**SITUATION DE L'ESPECE AU SEIN DE LA ZPS****Historique**

Nicheur occasionnel en faible effectif (1 à 2 couples) sur la réserve de Mondragon (Oliosio, 2001).

**Etat actuel**

Aucune observation récente n'a été faite.

L'espèce était absente en 2010 du fait probablement de l'absence de milieux favorables à l'espèce (milieux fortement végétalisés).

Statut :

Nicheur. Migrateur.

Effectif

1-2 couple(s).

Importance relative de la population

D : Non significative.

Dynamique de la population

Stable.

Isolement

Non isolée.

Etat de conservation

Etat de conservation moyen.

Etat de conservation de l'habitat d'espèce

Etat de conservation moyen. Les milieux ouverts favorables à sa nidification semblent disparaître.

MESURES DE GESTION FAVORABLES A L'ESPECE

- Favoriser le maintien des milieux ouverts (en développant les actions concernant le pâturage) ; la présence de troupeaux, attirant tout un cortège d'espèces coprophages ;
- Limiter la fermeture des milieux ; le reboisement sur des milieux ouverts ; le surpâturage localisé ; la pénétration humaine due aux activités de pleine nature ; l'extension des secteurs de culture sur les milieux naturels ouverts ;
- Adapter les traitements antiparasitaires du bétail ; les périodes et lieux de travaux pouvant entraîner un dérangement; les pratiques d'activités de pleine nature par rapport aux sensibilités avifaunistiques.

**Rousserole turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*)**

Famille des sylviidés



**STATUTS**

Annexe II de la convention de Berne

Espèce protégée en France

Espèce classée comme «en déclin» dans l'inventaire de la faune menacée en France (liste rouge)

Espèce classée comme «en déclin» dans l'inventaire de la faune menacée en PACA (liste rouge)

**HABITAT**

C'est un habitant caractéristique des phragmitaies de taille variable, inondées, en bordure de lacs, d'étangs, de rivières ou de canaux et qui n'hésite pas à utiliser les arbres côtiers pour chanter.

**REPARTITION**

Niche dans la totalité de l'Europe à l'exception des contrées nordiques. Les bastions de l'espèce se trouvent en Europe de l'est, plus particulièrement en Roumanie et en Russie où les effectifs cumulés dépassent les 500 000 couples. En France, l'espèce n'est plus présente dans tous les départements suite à un lent déclin qui concerne notamment les populations du nord du pays. En PACA, c'est un estivant peu commun en Camargue, régulier mais peu nombreux dans la vallée de la Durance, les roselières littorales et dans la vallée du Rhône. Discret dans les Alpes de Haute Provence (Quinson).

Dans le détails en PACA : 40-50 couples dans la Basse Vallée de la Durance où le nombre de jeunes à l'envol est en diminution ; quelques dizaines de couples nicheurs dans les Hautes-Alpes sous les 1 000 m d'altitude ; quelques couples sur le pourtour de l'Etang de Berre et ses étangs satellites soit Bolmon (15 couples), Salins de Rassuen (2-3 couples), Pourra (nombreux chanteurs) et enfin les Palous de Saint-Chamas où les effectifs ont diminué de 5-10 couples en 1990-1997 à 1-2 couples ces dernières années. Elle est aussi présente dans le Var : 10-15 couples dans les marais hyérois et quelques couples sur les étangs de Villepey. Bien que la Grande Camargue totalise 8 000 hectares de phragmitaie, la Rousserolle turdoïde y est relativement peu abondante suite à la salinité de la nappe phréatique. Les effectifs varient entre 130 et 190 couples selon les années sans montrer de tendances particulières (Kayser, comm. pers.). Environ 70% de ces couples sont associés aux massifs de phragmitaies, contre 30% dans les roseaux bordant les canaux le long des rizières et autres milieux.

**DESCRIPTION ET ECOLOGIE DE L'ESPECE**

Oiseau de taille moyenne au plumage brun sur les parties supérieures, fauve sur les flancs et blanc du menton au bas du ventre. Si son plumage peut paraître assez terne, son chant est en revanche unique dans une roselière.

**SITUATION DE L'ESPECE AU SEIN DE LA ZPS**

**Historique**

Migrateur commun (Oliosio, 1996).

**Etat actuel**

Espèce nicheuse régulière dans la lône de La Miat à la faveur des cordons de végétation palustre. Plusieurs couples identifiés en 2010.

**Statut :**

Nicheur. Migrateur.

**Effectif**

5 et 15 couples en 2010.

Importance relative de la population

C :  $2\% \geq p > 0\%$

Dynamique de la population

Stable.

Isolement

Non isolée.

Etat de conservation

Etat de conservation moyen.

Etat de conservation de l'habitat d'espèce

Bon état de conservation.

La lône de La Miat subit néanmoins de fortes pressions d'assèchement par les exploitations alluvionnaires alentours et de colmatage par l'invasion par la jussie.

MESURES DE GESTION FAVORABLES A L'ESPECE

Espèce caractéristique des zones humides, la Rousserolle turdoïde bénéficierait d'une politique environnementale générale de restauration et de préservation de ces habitats. La sauvegarde de ces milieux est une priorité pour conserver leurs espèces par conséquent, la préservation des roselières inondées et des étangs d'eau douce ainsi qu'un contrôle de la qualité des eaux semblent les actions adéquates pour enrayer le déclin de l'espèce en France.

Il serait bon d'envisager la restauration des phragmitaies de la basse vallée de la Durance afin que les roseaux aient à nouveau les pieds dans l'eau. Enfin, les épandages d'insecticides organophosphorés et l'utilisation de désherbants devraient être proscrits dans les phragmites/roseaux, de même que les travaux d'essartage EDF et les lâchers entre la mi-mai et la mi-août.

## Nette rousse (*Netta rufina*)

Famille des Anatidés



### STATUTS

Annexe I directive Oiseaux

Annexe II convention de Berne

Espèce protégée en France

Espèce classée comme « Préoccupation mineure » dans l'inventaire de la faune menacée en France (livre rouge)

Espèce classée comme « En danger » dans l'inventaire de la faune menacée en PACA (livre rouge)

### HABITAT

En Europe, elle affectionne particulièrement les lacs ou les plans d'eau entourés de roselières, les étangs pourvus d'une végétation épaisse. En hiver, on l'observe également sur les côtes marines et en bordure des lacs dégagés à proximité du littoral.

### REPARTITION

En France, l'espèce se rencontre essentiellement dans les Dombes, la plaine du Forez et en Camargue essentiellement. La région PACA semble abriter plus d'un tiers voire la moitié des effectifs reproducteurs nationaux, qu'elle se partage avec la région Rhône-Alpes. Quelques couples sont installés en Champagne-Ardenne, en Lorraine, en Corse, en Brenne, Seine-et-Marne et Picardie, mais en faibles effectifs.

En PACA, la Nette rousse se reproduit essentiellement en Camargue, mais aussi dans le bassin de la Durance et le long du Rhône, où elle recherche les marais à roselière.

### DESCRIPTION ET ECOLOGIE DE L'ESPECE

Ce canard plongeur est remarquable pour ses couleurs contrastées. Mâle et femelle sont assez dissemblables. Le mâle possède une tête roux vif avec le dessous jaune. Le cou, la poitrine et le ventre sont noirs. Les flancs blancs contrastent avec le dos brun foncé. Une bande blanche barre l'épaule. Le bec est rouge, les pattes rouge-orange. La femelle est plus discrète : dessus de la tête brun, joues blanc grisâtre, dos brun, dessous plus clair.

### SITUATION DE L'ESPECE AU SEIN DE LA ZPS

#### **Historique**

Nicheur rare. Première reproduction sur le site de l'île Vieille à Mondragon en 2004 (Olios, 2001).

#### **Etat actuel**

Elle n'a pas été réobservée en 2010.

#### **Statut :**

Nicheur. Hivernant. Migrateur.

#### **Effectif**

0-1 couple(s).

#### **Importance relative de la population**

C : 2% ≥ p > 0%.

#### **Dynamique de la population**

Stable.

Isolement

Non isolée.

Etat de conservation

Etat de conservation moyen.

Etat de conservation de l'habitat d'espèce

Etat de conservation moyen. Les plans d'eau créés à la suite des exploitations n'ont pas une configuration écologique attrayante.

MESURES DE GESTION FAVORABLES A L'ESPECE

La perte et la dégradation des habitats de l'espèce sont la principale menace pour la pérennité de la Nette rousse.

Ainsi, le maintien des habitats (marais à roselière, scirpaies, jonchaies etc...) ou leur restauration constitue une mesure de gestion essentielle pour sa conservation.

## **Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)**

Famille des Laridés



### STATUTS

Annexe I directive Oiseaux  
Annexe II convention de Berne  
Annexe II convention de Bonn  
Espèce protégée en France  
Espèce classée comme « Préoccupation mineure » dans l'inventaire de la faune menacée en France (livre rouge)  
Espèce classée comme « à surveiller » dans l'inventaire de la faune menacée en PACA (livre rouge)

### HABITAT

Toujours près de l'eau, cette sterne affectionne les îlots littoraux, les bordures de marais et d'étangs, les iscles de galets ou de sable dans le lit d'une rivière ou sur des plateformes artificielles. Dans le triangle Camargue-Alpilles-Crau, l'espèce occupe les zones humides et niche dans les marais et sur le littoral camarguais, ainsi que dans les salins de Fos.

### REPARTITION

Répartition mondiale à l'exclusion des grandes zones désertiques. En Europe, elle est observée dans tous les pays

En France : visible en migration sur tout le territoire, les zones de reproduction ne se trouvent que dans les départements méditerranéens, le long de la Loire et la frontière nord-est du pays.

En PACA : l'espèce apparaît en migration sur la plupart des zones humides et des principaux cours d'eau de Provence mais sa nidification reste très localisée, essentiellement en Camargue, dans les salins de Berre, d'Hyères et de Fos dans la vallée de la Durance et de temps en temps à l'embouchure du Var.

### DESCRIPTION ET ECOLOGIE DE L'ESPECE

Estivant nicheur, la Sterne pierregarin est de retour dans notre région dès mi mars mais les pontes sont déposés en mai et juin dans une cuvette à peine grattée sur le sol. En juillet, la migration commence et de grandes concentrations d'oiseaux sont visibles sur le littoral provençal. Cet oiseau occupe les zones humides littorales comme les bancs de graviers des cours d'eau. Les exploitations alluvionnaires constituent également un habitat attractif.

En Europe, elle est observée dans tous les pays (210 000 - 300 000 couples). En France, elle est visible en migration sur tout le territoire. Les zones de reproduction ne se trouvent que dans les départements méditerranéens, le long de la Loire et à la frontière nord-est du pays (moins de 5 000 couples). L'espèce apparaît en migration sur la plupart des zones humides et des principaux cours d'eau de Provence et du Languedoc-Roussillon mais sa nidification reste très localisée, essentiellement sur les zones humides côtières. Elle remonte également l'axe rhodanien jusque dans le nord de la Drôme bien que les effectifs demeurent faibles (8 couples en Drôme-Ardèche en 2006).

Après une phase de stabilisation dans les années 1970-1990, un léger déclin s'amorce depuis les années 1990 ; une tendance suivie également dans l'ensemble des régions considérées. Les menaces qui pèsent sur cette espèce sont pourtant nombreuses : bouleversement hydrologique des grandes rivières, dérangement, disparition des sites de reproduction ou encore concurrence et prédation du Goéland leucophée.

### SITUATION DE L'ESPECE AU SEIN DE LA ZPS

#### **Historique**

Une petite population d'installation récente, la première preuve de reproduction ayant été obtenue en 1992 sur la commune de Lamotte-du-Rhône (Oliosio, 1996). Deux à trois couples nicheurs selon les années sur les bancs de galets du Rhône (Oliosio, 2001).

**Etat actuel**

La nidification semble irrégulière. En 2010, les observations répétées d'oiseaux plaident pour une reproduction de quelques couples sur les îlots de gravier du vieux Rhône qui n'aurait pu arriver à terme.

Statut :

Nicheur. Migrateur.

Effectif

1-3 couple(s).

Importance relative de la population

D : Non significative

Dynamique de la population

Stable.

Isolement

Non isolée.

Etat de conservation

Etat de conservation moyen.

Etat de conservation de l'habitat d'espèce

Bon état de conservation. Habitats menacés par les travaux sur le Rhône.

MESURES DE GESTION FAVORABLES A L'ESPECE

La conservation de la Sterne pierregarin passe par le maintien d'un réseau de sites de nidification. La mise en défens de ces sites permettra de garantir la tranquillité de l'espèce en période de reproduction.

La dégradation des lieux de reproduction par dérangement, destruction ou modification de la gestion hydraulique menace la pérennité de l'espèce. La réhabilitation des sites, après aménagements, permettrait à l'espèce de se maintenir. De même il conviendra d'entretenir les îlots de reproduction afin d'éviter la fermeture par la végétation.

**Canards plongeurs hivernants (*Fuligule milouin*, *Fuligule morillon*, *Fuligule nyroca*)**

Famille des Anatidés

**STATUTS**

Annexe I directive Oiseaux  
 Annexe II convention de Berne  
 Annexe II convention de Bonn  
 Espèces protégées en France  
 Espèce classée comme « Préoccupation mineure » dans l'inventaire de la faune menacée en France (livre rouge)  
 Espèce classée comme « à surveiller » dans l'inventaire de la faune menacée en PACA (livre rouge)

**HABITAT**

En France, les Fuligules apparaissent généralement sur les plans d'eau, les gravières, les lacs, les réservoirs, etc. que fréquentent ces canards.

En hiver, ils fréquentent volontiers les plans d'eau de grande étendue, les lacs de barrages, les réservoirs, voire même des mers intérieures ou des eaux côtières, riches en nourriture animale et végétale.

En période de reproduction, les fuligules fréquentent des étangs et lagunes de faible profondeur, ceinturés d'une riche végétation paludicole.

Le Fuligule morillon a su, à l'instar du Canard colvert *Anas platyrhynchos*, tirer parti des profondes modifications liées à l'aménagement du territoire en occupant tous les types de plans d'eau artificiels : bassin de lagunage, ballastières, bassin d'ornement situés en zone urbaine, etc., s'accommodant relativement bien d'une présence humaine indifférente à son égard.

**REPARTITION**

L'aire de répartition globale des canards plongeurs hivernant sur le site est semblable.

**Fuligule milouin** : On rencontre le Fuligule milouin principalement entre les 20ème et 65ème parallèles, du Lac Baïkal à l'est à l'Irlande et au Portugal à l'ouest. L'aire de reproduction comprise entre les 45ème et 65ème parallèles serait continue du lac Baïkal à la Pologne puis fragmentée plus à l'ouest. Les oiseaux de l'Union Européenne hivernent pour une partie du Danemark aux îles britanniques et à la Bretagne ; pour l'autre part, en Europe centrale et dans les régions méditerranéennes.

La Dombes, le Forez, la Sologne, la Brenne et la Bresse sont les principaux sites de reproduction en France, mais l'espèce niche dans d'autres secteurs, disséminés dans les deux tiers nord du pays.

Le milouin hiverne un peu partout en France. Les plus grandes concentrations d'oiseaux se rencontrent en Dombes (01), en Camargue (13), sur les lacs du Bourget (73) et de Grand-Lieu (44), l'Etang de Berre (13) et le Haut Rhône (01, 73), sur les Etangs de la Brenne (36) et le cours du Rhin (67).

**Fuligule nyroca** : Ce fuligule se reproduit principalement de la Pologne, de l'Italie et des Balkans à l'ouest jusqu'en Sibérie centrale. Plus à l'est (Mongolie et Chine occidentales) sa reproduction, si elle est connue, n'est pas quantifiée précisément. Au nord, il atteint la Lituanie, au sud, l'Iran. Ailleurs, sa répartition est fragmentée.

L'hivernage du Fuligule nyroca se déroule sur la ceinture méditerranéenne et en Afrique tropicale à l'ouest, et sur les grandes zones humides d'Asie occidentale et centrale à l'est. Les oiseaux européens hivernent principalement en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest.

En France, le Fuligule nyroca est un nicheur occasionnel et un hivernant rare. Des cas anciens ou sporadiques de reproduction sont signalés en France.

En hiver, on le rencontre dans les troupes de fuligules (particulièrement le Fuligule milouin) surtout dans la moitié est du pays : sud du Jura à la Camargue, et singulièrement la Dombes et les lacs rhônalpins, bien qu'il puisse être observé partout. Cependant, guère plus de cinq à dix individus sont observés en moyenne par hiver, peut-être une vingtaine depuis quelques années.

**Fuligule morillon** : L'aire de reproduction du Fuligule morillon couvre une large part du nord de l'Eurasie. L'espèce niche de l'Islande à la mer de Béring. On lui reconnaît actuellement cinq populations biogéographiques dont trois dans la zone ouest paléarctique.

Le Fuligule morillon est un migrateur partiel. S'il est sédentaire, voire erratique en Europe occidentale, les populations nordiques et orientales sont migratrices. Les oiseaux hivernant en France viennent pour la plupart de Russie, y compris de la Sibérie occidentale, d'Europe centrale, de Suisse, des Pays-Bas ou de Grande-Bretagne. L'aire de reproduction française du Fuligule morillon, discontinue, s'étend au nord d'une ligne reliant la Gironde à la Haute-Savoie, par la Loire et l'Ain. Plus au sud, il est signalé en région méditerranéenne. Toutefois, dans le Vaucluse, alors que l'espèce s'est installée comme nicheuse dans la vallée de la Durance, elle a presque disparu en hivernage.

Les principaux sites d'hivernage sont le cours du Rhin, le bassin du Léman (lac Léman, Rhône et plans d'eau annexes), le lac du Bourget, le Haut-Rhône et les étangs de Berre.

#### DESCRIPTION ET ECOLOGIE DES ESPECES

**Fuligule milouin** : Le Fuligule milouin est un canard plongeur de taille moyenne. En livrée nuptiale, les mâles présentent un dos et des flancs gris finement vermiculés encadrés de noir à la poitrine et à l'arrière. Le cou et la tête sont brun rouge. Le bec est noir barré de bleu et l'iris est rouge vif.

En toutes saisons la femelle est plus terne que le mâle. Son dos et ses flancs sont grisâtres tandis que la poitrine et l'arrière train, qui paraissent plus sombres, sont brunâtres. La femelle se distingue également du mâle par un cercle orbital clair éventuellement prolongé par une bande claire à l'arrière de l'œil. Sa tête, son cou et son iris sont bruns.

Le milouin est un migrateur partiel (certains individus migrent, d'autres pas) et différentiel (des individus se déplacent plus loin que les autres). En général, le taux de sédentarité est plus élevé chez les mâles. De même, les femelles pourraient migrer plus au sud que les mâles.

**Fuligule nyroca** : Le Fuligule nyroca est un canard plongeur de couleur générale brun acajou, bien que le dos soit de teinte plus sombre. La femelle adulte est plus brune et plus terne que le mâle qui est brun chaud avec des reflets roussâtres. Les deux sexes ont le ventre blanc. De blanc chez cette espèce, on note également les sous-caudales qui se détachent bien du reste du corps à distance, mais aussi les barres alaires larges, sur les rémiges, bien visibles quand l'espèce est en vol. La zone blanche est alors à peu près identique en surface au brun de l'aile. Le mâle adulte possède un œil blanc (iris) ; celui de la femelle est brun noir. Le bec plutôt fin et droit est de couleur grise, avec un court onglet noir à son extrémité.

**Fuligule morillon** : Canard plongeur d'eau douce, le Fuligule morillon est une espèce monotypique. Il est d'une taille qui le situe entre les autres espèces du genre *Aythya*, plus petit que le Fuligule milouin *A. marila* et le Fuligule milouin *A. ferina*, plus grand que le Fuligule nyroca *A. nyroca*. En période nuptiale, le mâle adulte arbore une livrée bicolore caractéristique, la coloration des parties supérieures de son corps, noire de la tête à la queue, tranchant avec celle des flancs et du ventre, d'un blanc éclatant. Il est coiffé d'une longue huppe qui retombe gracieusement sur l'arrière de sa tête. Les yeux sont jaune d'or. Le bec bleu-ardoisé marqué de noir en son extrémité est plutôt court et large, ainsi que légèrement retroussé.

#### SITUATION DES ESPECES AU SEIN DE LA ZPS

##### **Historique**

**Fuligule milouin** : Ce fuligule se rencontre en hiver sur la réserve de Donzère-Mondragon, et peut présenter de forts effectifs (480 individus en hiver 1974).

**Fuligule nyroca** : Espèce régulière mais peu nombreuse (<3 ind.) (Olios, 2001), représentée dans les zones humides (gravières, retenue sur le Rhône).

**Fuligule morillon** : Espèce peu représentée dans les zones humides (gravières, retenue sur le Rhône) (Olios, 1996).

##### **Etat actuel**

**Fuligule milouin** : Aucune information plus récente. Il semble régulier en hivernage.

Fuligule nyroca : Aucune information plus récente.

Fuligule morillon : 1 individu en janvier 2009 (LPO PACA). Aucune information plus récente.

Statut :

Fuligule milouin : hivernant.

Fuligule nyroca : migrateur et hivernant.

Fuligule morillon : migrateur et hivernant.

Effectif

Fuligule milouin : <15 individu(s).

Fuligule nyroca : <3 individu(s).

Fuligule morillon : 200 individu(s).

Importance relative de la population

Fuligule milouin : C :  $2\% \geq p > 0\%$ .

Fuligule nyroca : C :  $2\% \geq p > 0\%$ .

Fuligule morillon : C :  $2\% \geq p > 0\%$ .

Dynamique de la population

Stable.

Isolement

Fuligule milouin : C : Non-isolée.

Fuligule nyroca : B : Marginal.

Fuligule morillon : C : Non-isolée.

Etat de conservation

Fuligule milouin : C : Moyen.

Fuligule nyroca : B : Bon.

Fuligule morillon : C : Moyen.

Etat de conservation de l'habitat d'espèce

L'habitat est actuellement en mauvais état de conservation. Des aménagements à vocation écologique permettraient de pallier à cet état.

MESURES DE GESTION FAVORABLES AUX ESPECES

En période d'hivernage, il serait nécessaire de maintenir des zones humides assurant de bonnes conditions à la fois d'alimentation et de repos. Sur les remises, l'accent doit être mis sur la limitation du dérangement quelle qu'en soit les causes. Sur les zones de gagnage, en théorie moins sensibles à la chasse et au dérangement, les actions devront se focaliser sur la préservation de l'habitat. La

préservation des habitats de gagnage passe obligatoirement par une maîtrise de la qualité de l'eau qui est la clé du développement de la flore et des invertébrés aquatiques. Il faut par exemple éviter autant que possible l'intensification des pratiques agricoles sur et à proximité des plans d'eau. De même, la pisciculture intensive y compris à vocation sportive comme la pêche à la Carpe est à proscrire. Agriculture et pisciculture intensives peuvent conduire à une augmentation de la turbidité de l'eau ayant pour conséquence la disparition de la végétation aquatique et de la faune associée. En outre les espèces telles que la Carpe entrent directement en compétition avec les canards dont la nourriture dépend de la présence d'herbiers aquatiques. Des assecs réalisés sur une base régulière (au moins tous les dix ans voire tous les cinq ans) sont toujours favorables à l'espèce. L'année de l'assec est toujours suivie par une forte augmentation des effectifs.

## Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*)

Famille des Phalacrocoracidés



### STATUTS

Annexe I directive Oiseaux

Annexe II convention de Berne

Annexe II convention de Bonn

Espèces protégées en France

Espèce classée comme « en déclin » dans l'inventaire de la faune menacée en France (livre rouge)

Espèce classée comme « à surveiller » dans l'inventaire de la faune menacée en PACA (livre rouge)

### HABITAT

Le grand cormoran vit sur les côtes rocheuses ou sablonneuses, dans les estuaires, près des lacs et des grands cours d'eau. Il niche sur les falaises et les îles rocheuses, et se nourrit dans les eaux abritées. Il hiverne le long des côtes.

### REPARTITION

Le Grand Cormoran a une large répartition incluant l'Eurasie et l'Afrique et l'Australie avec de nombreuses sous-espèces. En Europe de l'ouest, il est un nicheur régulier dans les pays septentrionaux. En France, la population nicheuse est estimée à 6 050 couples et le nombre d'hivernants est estimé à près de 100 000 individus (comptage 2007, Dubois et al, 2008).

En région PACA, il est principalement un hivernant largement réparti. Les effectifs hivernaux accusent une réduction notable des effectifs (10 000 en 1993, 5 200 en 1999 et 3 800 en 2001, Girard in Lasceve et al, 2006). Dans la région, les effectifs les plus importants sont notés sur de courtes périodes lors de la migration automnale.

### DESCRIPTION ET ECOLOGIE DE L'ESPECE

Le Grand cormoran adulte en plumage nuptial est tout noir, avec des reflets bleu et vert-bronze.

Ses yeux sont verts, allant de l'émeraude au turquoise. Son bec légèrement crochu et puissant est noirâtre avec la base jaune. Les pattes et les doigts palmés sont noirs.

Il se nourrit principalement de poisson. Il plonge pour capturer sa proie avec le bec, et il est capable de rester sous l'eau pendant plus d'une minute.

Cette espèce est grégaire et niche en colonies sur les corniches des falaises, dans des arbres, sur les côtes ou à l'intérieur des terres.

### SITUATION DES ESPECES AU SEIN DE LA ZPS

#### **Historique**

Au début des années 1990, les effectifs hivernants pouvaient atteindre 1 000 à 1 500 individus.

#### **Etat actuel**

Hivernant et migrateur annuel. Les effectifs fluctuent sensiblement d'un hiver à l'autre avec toutefois une tendance globale à la réduction des effectifs. Aujourd'hui les effectifs sont de l'ordre de quelques centaines d'individus.

#### **Statut**

Hivernant. Migrateur.

#### **Effectif**

300-600 individu(s).

Importance relative de la population

C :  $2\% \geq p > 0\%$

Dynamique de la population

Régressive.

Isolement

Non isolée.

Etat de conservation

Etat de conservation moyen.

Etat de conservation de l'habitat d'espèce

Bon état de conservation.

MESURES DE GESTION FAVORABLES A L'ESPECE

Le Grand cormoran, par son régime alimentaire, est l'ennemi des pêcheurs. Persécuté par l'homme, ses effectifs se sont considérablement amoindris ces dernières années. Il conviendrait de limiter les actions de régulation de l'espèce.

## BIBLIOGRAPHIE

BIRDLIFE International (2004) – Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status. Cambridge, UK : BirdLife International (BirdLife Conservation Séries No. 12)

DUBOIS P.J, LE MARECHAL P., OLIOSO G. & YESOU P. (2000) – Nouvel inventaire des oiseaux de France. Nathan, Paris. 400 p.

FLITTI A., KABOUICHE B., KAYSER Y. & OLIOSO G. (eds.). Atlas des oiseaux nicheurs des Provence-Alpes-Côte d'Azur. Delachaux et Niestlé, Paris: pp 543.

OLIOSO G. (1996) – Oiseaux du Vaucluse et de la Drome Provençale. CROP- SEOF-CEEP, 309 p.

OLIOSO G. (2001) – Etude de faisabilité pour la création d'une ZPS sur les marais de l'île vieille. CROP.

MEEDDAT- MNHN - Cahiers d'Habitat « Oiseaux » - Fiche projet

TOURNIER, H. (1990).- Dynamique des populations de Canard colvert et de Fuligule milouin en Dombes et Forez. Alauda 48: 58-77.